



Montréal, le 6 janvier 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2015-323

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 18 décembre 2015, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des dossiers qu'il pourrait détenir relativement à Terrasses Dominicaines inc., faisant affaires sous le nom de Résidence Terrasses Dominicaines (NEQ : 1161857231), pour la propriété sise au 1337 à 1475, Boulevard du Carmel, à Trois-Rivières.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : SAI-Q-196353-1310. Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Avis de recours et avis de désignation